



LABOMAR
CANADA

Profil de développement durable 2025

Labomar Canada Inc.

Note méthodologique

GRI 2-2; 2-3

Le présent document constitue le Profil de développement durable de Labomar Canada et a été préparé dans le but de fournir aux parties prenantes une vue d'ensemble claire, transparente et complète de la performance économique, environnementale et sociale de l'entreprise. Ce profil présente une perspective intégrée des principales dimensions de la durabilité qui caractérisent les activités de l'entreprise, en mettant en lumière à la fois les résultats obtenus au cours de la période de référence et les impacts générés sur l'environnement, les personnes et le contexte social plus large dans lequel Labomar Canada exerce ses activités.

Conçu comme un outil favorisant la compréhension de la performance de l'entreprise et soutenant les processus décisionnels stratégiques, le document combine des informations quantitatives et qualitatives afin d'évaluer la contribution de l'entreprise aux enjeux ESG. Dans le cadre de sa préparation, Labomar Canada s'est référée aux principes de divulgation établis par le Global Reporting Initiative Sustainability Reporting Standards (GRI 2021), notamment l'exactitude, l'équilibre, la clarté, la comparabilité, l'exhaustivité, le contexte de durabilité, l'actualité et la vérifiabilité, afin d'assurer la fiabilité et la qualité des informations divulguées.

Les données présentées dans ce Profil de développement durable résultent des activités de reddition de comptes réalisées dans le cadre du système de reporting du Groupe Labomar. Pour l'exercice 2025, les informations divulguées ont fait l'objet d'une mission d'assurance limitée réalisée par un tiers indépendant, renforçant ainsi la fiabilité et la crédibilité des informations présentées. Ce Profil de durabilité a été préparé conformément aux normes GRI 2021 et couvre la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. Le document est publié sur une base annuelle afin d'assurer une communication régulière et cohérente de la performance de durabilité de l'entreprise au fil du temps. Pour toute information complémentaire ou demande de clarification concernant le contenu du présent document, les parties prenantes peuvent communiquer avec Labomar Canada à l'adresse info@labomarcanda.com.

À propos de nous



Installation de Labomar Canada à Pointe-Claire, Montréal (Canada)



Directeur général, vice-président Ventes et Innovation et directrice des finances officialisant l'agrandissement de la nouvelle usine de production

Fondée en 1990 et établie à Pointe-Claire, Labomar Canada fait partie du Groupe Labomar, une organisation internationale spécialisée dans le développement et la fabrication de produits nutraceutiques, pharmaceutiques, cosmétiques et médicaux. À titre d'organisation de développement et de fabrication en sous-traitance (CDMO) de confiance au Canada, Labomar Canada offre des solutions intégrées allant du développement de formulations jusqu'à la production à grande échelle, au service de plus de 30 clients des secteurs pharmaceutique et des produits de santé.

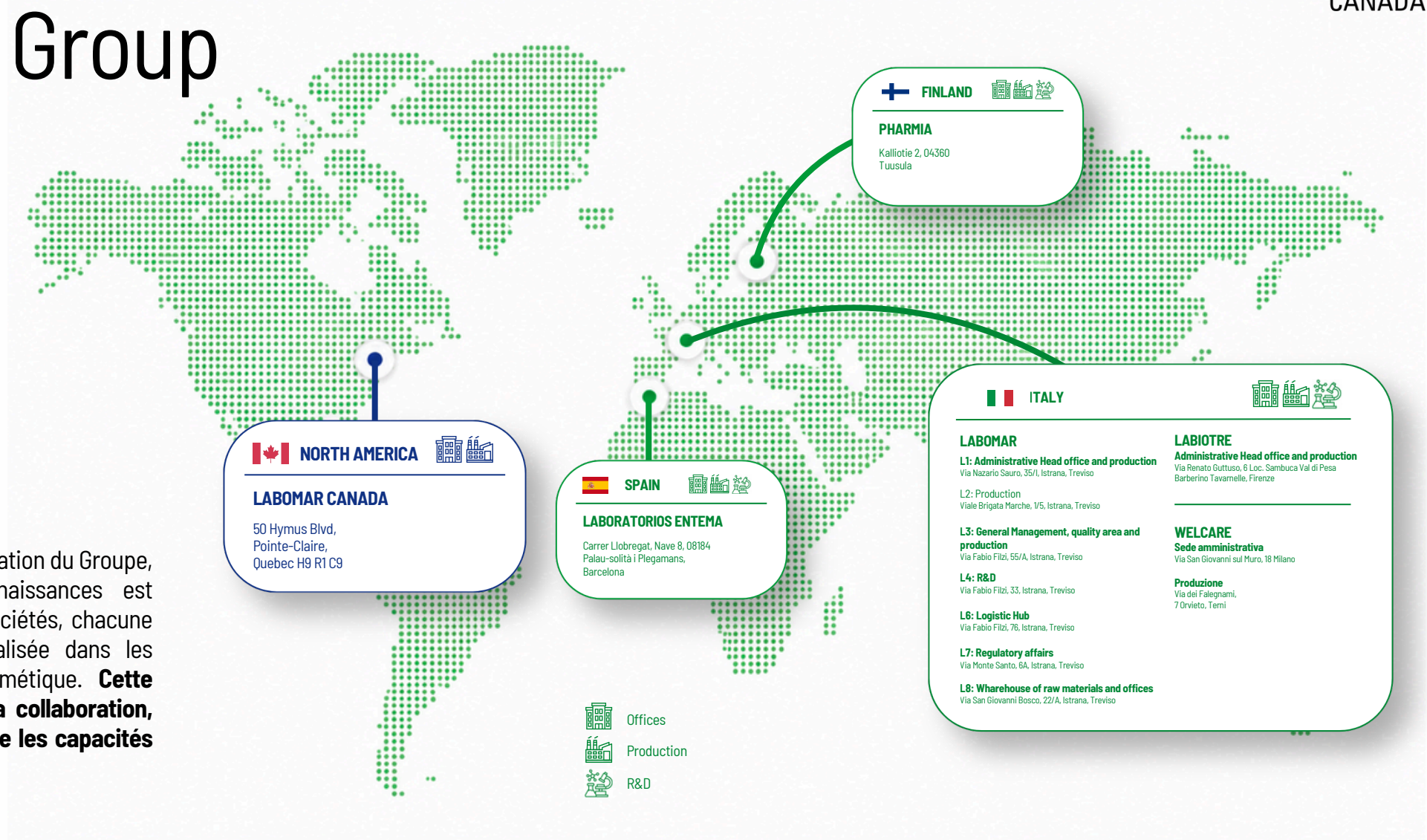
Spécialisée dans les formulations liquides et semi-solides, notamment les produits pharmaceutiques, cosmétiques, les produits de santé naturels, les produits vétérinaires et les compléments alimentaires, l'entreprise combine des technologies de fabrication avancées, des normes rigoureuses de bonnes pratiques de fabrication (BPF/GMP) et une solide expertise réglementaire afin de garantir qualité, sécurité et fiabilité.

L'innovation constitue un facteur distinctif majeur. Soutenue par les capacités mondiales de recherche et développement du Groupe, Labomar Canada développe des formulations sur mesure, des produits fondés sur des données probantes et des systèmes d'administration avancés, offrant ainsi des solutions performantes et prêtes à la commercialisation qui créent une valeur durable pour ses partenaires et les consommateurs.

Labomar Group

Au fil des années, le Groupe Labomar a progressivement étendu sa présence mondiale en intégrant des entreprises et des filiales dans plusieurs régions du monde. Bien que ce profil porte exclusivement sur Labomar Canada, **une cartographie des implantations internationales du Groupe est présentée afin d'offrir un aperçu de son empreinte mondiale.**

Grâce à l'étendue et à la diversification du Groupe, un échange continu de connaissances est favorisé entre ses différentes sociétés, chacune apportant une expertise spécialisée dans les secteurs nutraceutique et cosmétique. **Cette expertise distribuée favorise la collaboration, renforce l'innovation et améliore les capacités globales du Groupe.**



Mission & Vision



MISSION

Nous travaillons ensemble avec passion pour concevoir et fabriquer des produits et des services dédiés au bien-être, dans le respect de l'environnement.

Nous innovons avec courage, fiers d'appartenir à une grande famille.



VISION

Nous améliorons le bien-être et la qualité de vie des personnes.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Objectifs de développement durable (ODD) et Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges constitue un pilier fondamental du développement durable. Cela exige des efforts continus visant à améliorer l'accès aux soins de santé, à renforcer les systèmes de santé et à répondre aux défis émergents à l'échelle mondiale. Par ses activités dans les secteurs pharmaceutique et cosmétique, **Labomar Canada contribue à l'atteinte des objectifs de l'ODD 3 - Bonne santé et bien-être**. Dans ce contexte, l'entreprise aligne également son approche sur la **Stratégie fédérale de développement durable du Canada (SFDD), en soutenant les priorités nationales liées à la santé, au bien-être et au développement durable**, tout en veillant au respect des principes et objectifs pertinents établis à l'échelle nationale.

Valeurs



Orientation client

L'écoute, le professionnalisme, la fiabilité et la transparence guident chacune de nos actions afin de répondre rapidement et efficacement aux besoins de nos clients, de bâtir des relations durables et de proposer les meilleures solutions et services.



Esprit d'équipe

Nous travaillons ensemble, nous partageons l'information, nous communiquons avec honnêteté et nous nous soutenons mutuellement. Chaque jour nous rapproche davantage comme équipe, favorise notre développement et nous donne la détermination nécessaire pour atteindre nos objectifs communs.



Passion pour l'excellence

Chaque jour, nous travaillons avec rigueur et responsabilité afin d'améliorer nos produits et nos processus et ainsi créer de la valeur. Notre fort sens des responsabilités nous pousse à maintenir les plus hauts standards de performance et de conduite professionnelle, tout en encourageant l'innovation au sein de nos équipes.



Cohérence

La confiance repose sur des comportements cohérents, concrets et transparents. Notre capacité d'agir, notre détermination à atteindre nos objectifs et l'alignement entre les objectifs de l'entreprise, des fonctions et des individus guident chacune de nos actions, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisation.

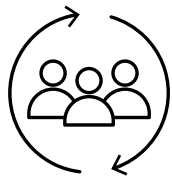


Bien-être et durabilité

Nous croyons en un modèle d'affaires fondé sur la sécurité des produits et le respect de l'environnement et des personnes, favorisant des relations durables qui valorisent la diversité. La promotion d'actions, d'initiatives et de projets durables est essentielle au bien-être collectif.

Certification B Corp

Dans le cadre de son parcours en matière de développement durable, Labomar Canada a obtenu la certification B Corp en 2023, rejoignant ainsi une communauté mondiale d'entreprises répondant à des normes élevées en matière de performance sociale et environnementale, de responsabilité et de transparence. Cette réalisation confirme l'engagement de l'entreprise envers des pratiques d'affaires responsables et la promotion d'un modèle économique inclusif et durable. Conformément à cette démarche et à l'approche adoptée par la société mère, **Labomar Canada a également modifié son statut constitutif afin d'intégrer officiellement les principes de durabilité ainsi que la création de valeur partagée pour la société et l'environnement, notamment dans le cadre des exigences liées à l'obtention et au maintien de la certification B Corp.** Cette modification a été approuvée par les actionnaires de la société au moyen d'une résolution spéciale. Par cette initiative, **l'entreprise a renforcé davantage l'intégration de la durabilité dans sa mission, ses processus décisionnels et ses activités opérationnelles.**



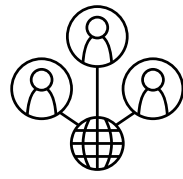
21.4

Travailleurs



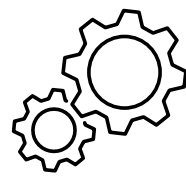
16.9

Environnement



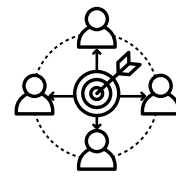
20.8

Collectivité



16.7

Gouvernance



12.2

Clients

88.2 Score total B-Corp





Nouveau laboratoire R&D de Labomar Canada



Département de production de Labomar Canada

CAPEX croissance future

Au cours de 2024 et 2025, Labomar Canada a inauguré un **nouveau laboratoire de Recherche et Développement** afin de renforcer davantage ses capacités d'innovation, d'optimiser les processus de développement de produits et de soutenir les initiatives d'amélioration continue.

Des investissements importants ont également été réalisés dans des équipements de pointe afin **d'accroître l'efficacité de la production, d'améliorer la qualité des produits et de favoriser l'adoption de solutions de fabrication plus durables et technologiquement avancées.**

Par ailleurs, Labomar Canada a procédé à la rénovation de plusieurs zones de production afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, d'assurer la conformité aux normes réglementaires et de qualité les plus récentes et d'offrir un environnement de travail plus sécuritaire et fonctionnel.

Ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie globale de Labomar Canada visant à **harmoniser la croissance de ses activités avec des pratiques durables, contribuant ainsi aux économies d'énergie et à la lutte mondiale contre les changements climatiques.** Ces investissements devraient générer un impact positif croissant sur la capacité de production et l'efficacité opérationnelle, y compris la performance énergétique, renforçant davantage le positionnement de l'entreprise en tant que partenaire technologique innovant et responsable.



Équipe de direction de Labomar Canada



Directeur général et vice-président Ventes et Innovation

Investissement de croissance

En 2025, Labomar Canada a officialisé le projet d'agrandissement de son usine de production, ajoutant environ 1 400 m² dans le cadre d'un plan de développement plus vaste visant à soutenir la croissance future et à intégrer de nouvelles capacités consacrées à des formes de dosage additionnelles.

Cet investissement représente une étape importante dans l'évolution du site canadien, permettant à l'entreprise de se diversifier vers de nouvelles formes pharmaceutiques tout en augmentant considérablement sa capacité de production. L'initiative renforce également l'engagement de Labomar Canada envers l'innovation, la qualité et la flexibilité opérationnelle, tout en soutenant une croissance durable à long terme et en améliorant sa capacité à répondre efficacement à l'évolution des besoins du marché.

ESG

Environnement

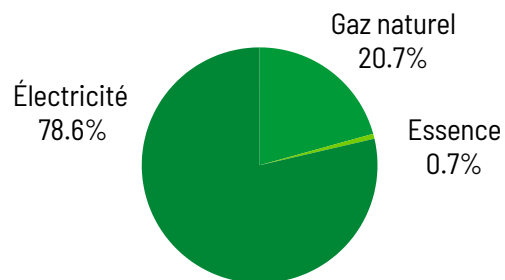
- Utilisation efficace de l'énergie
- Changements climatiques
- Gestion des ressources en eau
- Gestion des déchets

Utilisation efficace de l'énergie

GRI 305-1; 305-2; 305-3

La consommation d'énergie de Labomar Canada est principalement liée à l'exploitation du site et se répartit entre deux principales sources: le gaz naturel et l'électricité. Le gaz naturel est principalement utilisé pour le chauffage des locaux, tandis que l'électricité alimente l'ensemble des autres activités opérationnelles, notamment les procédés de production, l'éclairage, les équipements et les opérations générales du site.

Répartition de la consommation énergétique (2025)



Consommation d'énergie au sein de l'organisation	U/M	2024	2025
Gaz naturel	GJ	533.7	1,246.2
Essence (véhicules de l'entreprise)	GJ	34.0	41.1
Électricité achetée	GJ	4,043.3	4,733.6
Consommation totale d'énergie	GJ	4,610.9	6,020.9

La consommation de GPL et de diesel n'est pas applicable au site et n'est donc pas incluse dans le tableau. En 2025, la consommation de gaz naturel de Labomar Canada a connu une augmentation importante en raison d'une fuite de gaz identifiée à partir de la facture de services publics de décembre 2025. Des mesures correctives et des travaux de réparation ont été entrepris dès la détection du problème. Les facteurs de conversion utilisés proviennent de DEFRA.

Intensité énergétique	U/M	2024	2025
Intensité énergétique par pièces produites	GJ / N*1000	2.5	3.0
Intensité énergétique par employé	GJ / N	94.1	122.9
Intensité énergétique par chiffre d'affaires	GJ / €'000	0.6	0.7

Changements climatiques

GRI 305-1; 305-2; 305-3

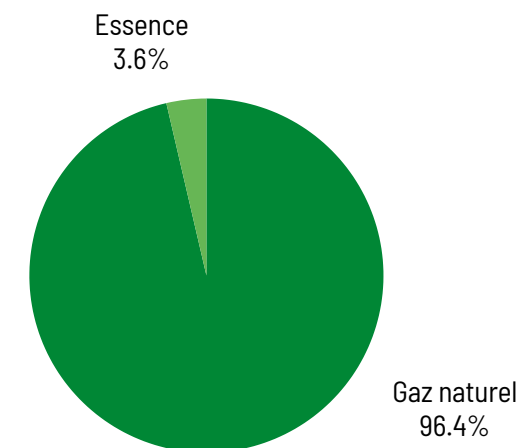
Émissions de GES directes (Scope 1)	U/M	2024	2025
Gaz naturel	tonCO ₂ e	30.1	70.2
Essence	tonCO ₂ e	2.2	2.6
Total des émissions directes	tonCO ₂ e	32.3	72.9

La consommation de GPL et de diesel n'est pas applicable à l'installation et n'est donc pas incluse dans le tableau. Ces données ont été calculées à l'aide des facteurs d'émission DEFRA 2024 et 2025, conformément à la méthodologie du GHG Protocol. Aucune émission biogénique de CO₂ n'a été enregistrée.

Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (Scope 2)	U/M	2024	2025
Location based	tonCO ₂ e	137.0	147.0
Market based	tonCO ₂ e	2.8	3.3

Les émissions de Scope 2 (Location based) ont été calculées à partir des facteurs d'émission TERNA 2019 et 2022, tandis que les émissions de Scope 2 (Market based) ont été calculées à partir du facteur d'émission 2024 fourni par Hydro-Québec. Les émissions plus faibles selon l'approche market based reflètent le mix électrique résiduel déclaré par Hydro-Québec, composé à 98,84 % de sources d'énergie renouvelables.

Répartition des sources d'émissions de Scope 1 (2025)

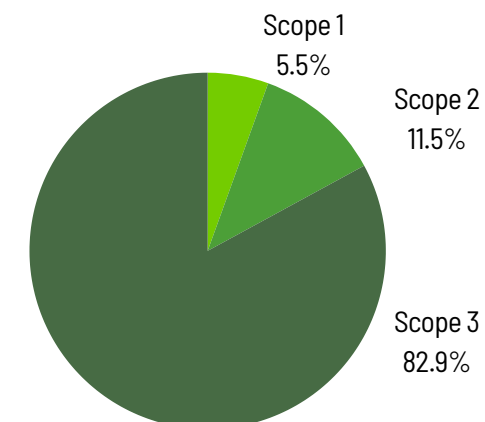


Labomar Canada, conjointement avec le Groupe Labomar, a élaboré pour la première fois **un inventaire des émissions du Scope 3 conformément à la norme du GHG Protocol – Corporate Value Chain (Scope 3)**. Le périmètre retenu inclut les catégories les plus pertinentes de la chaîne de valeur, en donnant la priorité aux flux à fort impact et traçables tels que les biens et services achetés, les biens d'équipement, la logistique amont et aval, les activités énergétiques en amont, les déchets, les voyages d'affaires et les déplacements professionnels des employés. Cet inventaire a fait l'objet d'un audit par un tiers indépendant.

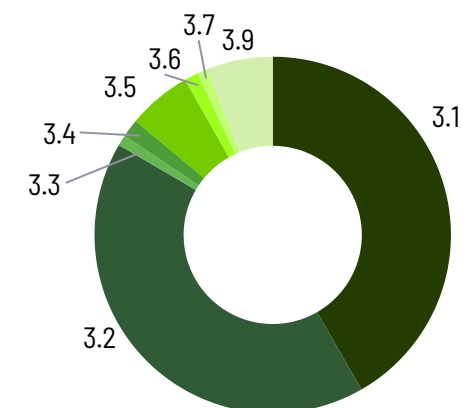
Émissions indirectes (Scope 3) (tonCO ₂ e)	2024	%
Scope 3.1 Biens et services achetés	407.2	38,58%
Scope 3.2 Immobilisations	407.3	38,59%
Scope 3.3 Activités liées aux combustibles et à l'énergie	9.5	0,90%
Scope 3.4 Transport et distribution en amont	16.1	1,53%
Scope 3.5 Déchets générés dans les opérations	56.4	5,35%
Scope 3.6 Déplacements professionnels	12.5	1,18%
Scope 3.7 Déplacements domicile-travail des employés	87.9	8,33%
Scope 3.9 Transport et distribution en aval	58.6	5,55%
Total des émissions de Scope 3	1,055.6	100,00%

Les émissions de Scope 3 pour 2024 ont été calculées conformément au GHG Protocol – Corporate Value Chain (Scope 3) Standard, en incluant les catégories jugées matérielles pour le Groupe (3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7 et 3.9). Le calcul combine les données physiques et économiques disponibles, en appliquant une hiérarchie méthodologique qui privilégie les données primaires, complétées par des facteurs d'émission provenant d'Ecoinvent, d'EXIOBASE (Eurostat) et de DEFRA (2024), avec une conversion en CO₂e basée sur les valeurs de GWP100 de l'IPCC AR6. Les catégories jugées non applicables ou non matérielles selon le GHG Protocol (par exemple, la transformation en aval des produits vendus, l'utilisation et la fin de vie des produits vendus, les actifs loués en amont et en aval, les investissements et les franchises) ont été exclues, leur impact estimé étant considéré comme marginal par rapport au périmètre de l'inventaire présenté.

Émissions totales de GES (2024)



Répartition des catégories d'émissions de Scope 3 (2024)



Gestion des ressources en eau

GRI 303-3

L'eau constitue une ressource essentielle aux activités de Labomar Canada, soutenant à la fois les opérations de production et les activités liées à la gestion des installations. Pour l'année 2025, la consommation moyenne d'eau a été estimée à partir de relevés réels de compteurs recueillis sur plusieurs années. Bien qu'exprimée sous forme de moyenne, cette valeur repose donc sur des données réelles et propres au site plutôt que sur des hypothèses ou des estimations indirectes. **Les prélèvements totaux d'eau se sont élevés à 2,34 ML, provenant entièrement de ressources en eau douce fournies par des tiers, notamment le réseau municipal ainsi que les eaux de surface du fleuve Saint-Laurent. Aucun prélèvement d'eau n'est effectué dans des zones soumises à un stress hydrique.**

Au sein des activités de Labomar Canada, **l'eau est utilisée à la fois comme composante du processus de fabrication** des produits finis **et**, dans une large mesure, **pour les opérations de nettoyage des équipements et des machines** de production. Ainsi, l'eau joue un rôle opérationnel important à plusieurs étapes des activités manufacturières de l'entreprise.

Bien que le contexte local bénéficie d'une abondance de ressources hydriques, Labomar Canada reconnaît l'importance d'une gestion responsable de l'eau et demeure engagée à surveiller sa consommation tout en identifiant des occasions d'amélioration continue de l'efficacité des ressources.

Gestion des déchets

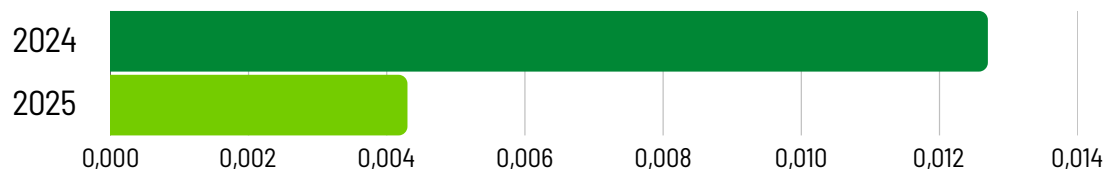
GRI 306-3

Labomar Canada s'engage à assurer une gestion responsable et transparente des déchets générés par ses activités. Dans le cadre du renforcement de son suivi environnemental, l'entreprise a amélioré la traçabilité de ses flux de déchets.

En 2025, Labomar Canada a commencé à recevoir des rapports périodiques de la part de ses fournisseurs de services de gestion des déchets, permettant ainsi un suivi plus structuré et cohérent des déchets générés sur le site. Cette initiative représente une amélioration importante de la disponibilité et de la qualité des données environnementales liées aux déchets.

Il convient de noter que les données présentées dans ce rapport reposent sur les registres fournis par un seul prestataire de gestion des déchets. Par conséquent, elles ne représentent pas l'ensemble des déchets temporairement entreposés sur le site de l'entreprise. Néanmoins, bien que partielles, ces données sont fondées sur des rapports validés et reflètent donc des valeurs mesurées plutôt que des estimations.

Ratio d'intensité des déchets par mille unités produites (tonnes / 1 000 unités)



	2024	2025
Produits / vracs rejetés	12.9	5.2
Matières premières	4.2	0.2
Autres (<i>aluminium recyclable</i>)	0.7	-
Total des déchets non dangereux générés (tonnes)	17.8	5.4
Eaux usées	-	1.0
Composants d'emballage DIN	0.1	-
Produits / vracs rejetés	0.1	-
Matières premières	3.1	0.7
Autres (<i>déchets dangereux spéciaux, agents de nettoyage</i>)	2.3	1.6
Total des déchets dangereux générés (tonnes)	5.5	3.4
Total des déchets générés (tonnes)	23.3	8.8

ESG

Social

- Gestion des employés
- Attraction des talents
- Formation des employés
- Communauté locale
- Santé et sécurité
- Innovation et excellence en R&D
- Initiatives sociales
- Qualité et sécurité des produits

Gestion des employés

GRI 2-7

Labomar Canada place les personnes au cœur de sa stratégie d'entreprise, les considérant comme un moteur fondamental de croissance durable et de création de valeur à long terme. L'entreprise s'engage à favoriser un environnement de travail positif et respectueux, tout en encourageant la collaboration, le développement professionnel et le bien-être des employés lorsque cela est possible. Une attention particulière est également portée au respect et au soutien des employés à toutes les étapes de leur parcours professionnel, afin de veiller à ce que leurs besoins et leurs attentes soient pris en considération de manière constante.

	12.31.2024						12.31.2025					
Employés	♂	%	♀	%	Total	%	♂	%	♀	%	Total	%
Permanents	29	100.0%	20	100.0%	49	100.0%	26	100.0%	22	95.7%	48	98.0%
Temporaires	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	1	4.3%	1	2.0%
Total	29	59.2%	20	40.8%	49	100.0%	26	53.1%	23	46.9%	49	100.0%
Employés	♂	%	♀	%	Total	%	♂	%	♀	%	Total	%
Temps plein	29	100.0%	19	100.0%	48	98.0%	26	100.0%	22	95.7%	48	98.0%
Temps partiel	0	0.0%	1	0.0%	1	2.0%	0	0.0%	1	4.3%	1	2.0%
Total	29	59.2%	20	40.8%	49	100.0%	26	53.1%	23	46.9%	49	100.0%

Des tableaux complémentaires sont présentés à la fin du Profil afin d'offrir une vue plus complète et détaillée conformément aux exigences des normes GRI.

Attraction des talents

GRI 401-1

Labomar Canada s'engage à mettre en œuvre des stratégies visant à assurer un flux constant de talents qualifiés et à retenir ses ressources les plus précieuses. L'entreprise s'assure que les candidats ont l'âge légal pour travailler, et s'assure de respecter les exigences légales et de garantir des pratiques de recrutement équitables et non discriminatoires. Les processus d'accueil et d'intégration reflètent l'engagement continu de Labomar Canada à offrir un environnement de travail accueillant où chaque employé dispose des ressources et du soutien nécessaires à sa réussite.

Employés embauchés	2024						2025					
	♂	%	♀	%	Total	%	♂	%	♀	%	Total	%
Moins de 30 ans	2	25.0%	1	50.0%	3	30.0%	2	100.0%	1	20.0%	3	20.0%
30 à 50 ans	6	75.0%	1	50.0%	7	70.0%	7	0.0%	2	40.0%	9	60.0%
Plus de 50 ans	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	1	0.0%	2	40.0%	3	20.0%
Total	8	59.2%	2	40.8%	10	100.0%	10	66.67%	5	33.3%	15	100.0%

Des tableaux complémentaires sont présentés à la fin du Profil afin d'offrir une vue plus complète et détaillée conformément aux exigences des normes GRI.

+50%

d'embauches par rapport à 2024



Formation des employés

GRI 404-1

La **formation** et le **développement des compétences** constituent des leviers essentiels de croissance individuelle, permettant à chacun de réaliser pleinement son potentiel en valorisant ses forces, ses intérêts et ses motivations. Grâce à cette approche, le milieu de travail peut évoluer vers un environnement où chaque personne se sent véritablement reconnue et valorisée dans sa singularité. **Conformément à cette vision, Labomar Canada accorde une grande importance à la formation de ses employés.** C'est pourquoi, en 2025, le nombre total d'heures de formation offertes a augmenté de plus de 50 % par rapport à 2024.

Nombre moyen d'heures de formation par personne	2024			2025		
	♂	♀	Total	♂	♀	Total
Gestionnaire	1.0	4.0	5.0	12.2	-	12.2
Gestionnaire-intermédiaire	4.4	13.0	5.8	11.9	4.3	10.6
Col blanc	10.5	9.5	10.2	12.8	9.6	11.4
Col Bleu	3.7	4.14	3.9	7.2	6.0	6.5
Total	5.6	5.8	5.7	10.2	7.0	8.7

+52.8%

d'augmentation des heures de formation offertes à l'ensemble des employés.



Santé et sécurité

GRI 403-9

Employés	2024	2025
Décès résultant d'un accident du travail	0.0	0.0
Accidents du travail à conséquences graves (hors décès)	0.0	0.0
Accidents du travail enregistrables	1.0	0.0
Total des heures travaillées	87,385.0	93,017.0
Taux d'accidents du travail enregistrables	11.4	0.0

Pour tous les travailleurs qui ne sont pas des employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation	2024	2025
Décès résultant d'un accident du travail	0.0	0.0
Accidents du travail à conséquences graves (hors décès)	0.0	0.0
Accidents du travail enregistrables	0.0	0.0
Total des heures travaillées	4,100.0	7,626.0
Taux d'accidents du travail enregistrables	0.0	0.0

Labomar Canada s'engage à promouvoir une culture de la sécurité où la prévention occupe une place centrale, en cherchant continuellement à identifier et à réduire les risques en milieu de travail. Chaque signalement d'incident, de quasi-incident ou d'accident du travail est systématiquement enregistré dans le système de gestion de l'entreprise. Cela comprend la collecte et la documentation détaillée de chaque événement, ainsi que les enquêtes réalisées et les mesures correctives mises en œuvre afin d'éviter que des situations similaires ne se reproduisent.

Des tableaux complémentaires et des définitions sont présentés à la fin du Profil afin d'offrir une vue plus complète et détaillée conformément aux exigences des normes GRI.



0 blessure
 enregistrée en 2025.

Qualité et sécurité des produits

GRI 416-1; 416-2

Les produits évalués en matière d'impacts sur la santé et la sécurité comprennent tous les produits enregistrés avec un Numéro d'identification du médicament (DIN) ou un Numéro de produit naturel (NPN), lesquels sont systématiquement suivis par rapport au volume total d'unités expédiées. Environ 72 % de tous les produits distribués par Labomar Canada appartenaient à ces catégories réglementées. Pour les autres types de produits, y compris les cosmétiques, chaque lot de production est soumis à des contrôles rigoureux de la qualité avant sa mise en marché. Ces contrôles comprennent notamment des analyses de contamination microbiologique ainsi que l'évaluation des principaux paramètres physicochimiques afin d'assurer la conformité aux normes internes et externes. **Tous les produits font l'objet d'évaluations relatives à la santé et à la sécurité conformément au système interne de gestion de la qualité de Labomar Canada. En 2025, aucun cas de non-conformité aux réglementations applicables du marché n'a été enregistré et aucun rappel de produit n'a été émis par Labomar Canada.** L'entreprise exerce ses activités en pleine conformité avec les exigences réglementaires nord-américaines et maintient des normes élevées en matière de sécurité des produits, de qualité et de conformité réglementaire. Dans ce contexte, Labomar Canada a également soutenu un rappel volontaire initié par un client concernant deux lots d'un produit vétérinaire en raison d'un aspect non conforme, sans impact sur la santé des utilisateurs finaux.



Autorisé et inspecté

Numéro d'identification du médicament (DIN)
 et Numéro de produit naturel (NPN)



Autorisé et inspecté

(Produits pharmaceutiques)
 Facility Establishment Identifier (FEI):
 248586117 Code: 62973
 Audit 2024 réussi sans observation d'inspection



BPF (Bonnes pratiques de fabrication)

Secteur cosmétique et pharmaceutique
 Conforme

Innovation et excellence en R&D

Au cours de l'année, plusieurs projets ont été lancés, permettant d'élargir considérablement les capacités internes. Parmi ceux-ci figurent la **production interne d'acide hypochloreux (HOCl)**, permettant de répondre à une contrainte de la chaîne d'approvisionnement grâce à l'introduction d'un procédé électrochimique innovant, ainsi que des **activités de rétro-formulation (reverse formulation)**, permettant aux clients de reconstituer la composition de leurs produits et de reprendre le contrôle complet de leurs formules. Des initiatives ciblées ont également été mises en œuvre afin de renforcer la durabilité et l'efficacité opérationnelle, avec un fort accent sur l'innovation. Celles-ci comprenaient notamment la **refonte des emballages** afin de réduire significativement l'utilisation du plastique et l'impact environnemental, ainsi que le développement d'une **solution avancée de nettoyage sans rinçage** conçue pour minimiser la consommation d'eau comparativement aux méthodes de nettoyage traditionnelles.



Social initiatives

Labomar Canada accorde une grande importance au bien-être de ses employés et considère qu'il est essentiel de promouvoir un environnement de travail positif et inclusif dans lequel chaque personne peut se sentir comme une partie intégrante de la communauté de l'entreprise. Dans ce contexte, **Labomar Canada s'engage à favoriser des moments de partage et de participation qui renforcent le sentiment d'appartenance et contribuent à développer des relations fondées sur la collaboration, le respect et l'appréciation mutuelle.** Pour cette raison, plusieurs événements d'entreprise sont organisés chaque année dans le but de célébrer les employés et de créer des occasions d'interaction et de socialisation au-delà des activités de travail quotidiennes. **Labomar Canada est fière des étapes clés qu'elle atteint et reconnaît la contribution fondamentale de ses employés à ces réussites,** sachant que la croissance et les réalisations de l'entreprise sont étroitement liées à l'engagement, au professionnalisme et à l'implication de ses équipes.



Décoration de l'arbre de Noël



Labomar Canada Journée Gelato



inauguration de la nouvelle expansion

ESG

Gouvernance

- Éthique, intégrité des affaires et lutte contre la corruption
- Cybersécurité et protection de la vie privée
- Gestion durable des fournisseurs

Éthique, Intégrité des affaires, et lutte contre la Corruption

GRI 206-1; 205-3; 2-27

L'éthique et l'intégrité dans les affaires sont des valeurs fondamentales pour Labomar Canada et constituent des piliers essentiels de sa culture d'entreprise. L'entreprise s'engage à agir avec honnêteté, transparence et responsabilité, reconnaissant qu'une conduite responsable est indispensable au maintien de la confiance des parties prenantes et au succès à long terme de ses activités.

Au cours de la période visée par le rapport, Labomar Canada s'est pleinement conformée aux lois et réglementations applicables et aucun cas significatif de non-conformité n'a été identifié en 2025. L'entreprise poursuit la surveillance des exigences réglementaires et demeure engagée à maintenir des normes élevées de conformité juridique et éthique dans l'ensemble de ses activités.

Labomar Canada applique une politique de tolérance zéro envers la corruption, les pots-de-vin et toute forme d'avantage indu. Les employés et partenaires d'affaires sont tenus d'agir conformément aux principes d'équité, d'intégrité et de professionnalisme. Les marques de courtoisie commerciale, telles que les cadeaux ou les activités d'hospitalité, ne sont autorisées que lorsqu'elles sont de valeur modeste et qu'elles ne compromettent ni l'indépendance ni la réputation des parties concernées.

En 2025, aucun incident de corruption n'a été signalé, aucun employé n'a fait l'objet de mesures disciplinaires liées à la corruption et aucun contrat avec des partenaires d'affaires n'a été résilié pour de tels motifs. En outre, aucune procédure judiciaire publique liée à la corruption ou à des pratiques anticoncurrentielles impliquant Labomar Canada n'a été engagée au cours de la période de référence.

Cybersécurité et Confidentialité

GRI 418-1

Au 31 décembre 2025, **aucune plainte fondée concernant des violations de la confidentialité des clients n'avait été signalée, et aucun incident de fuite, de vol ou de perte de données clients n'avait été identifié.** Ce résultat reflète l'efficacité des systèmes et des procédures mis en place par l'organisation pour protéger la confidentialité des clients et assurer la sécurité des données personnelles traitées.

En 2025, **Labomar Canada a offert à ses employés un programme de formation en cybersécurité en collaboration avec KnowBe4, un fournisseur de premier plan de solutions de sensibilisation à la sécurité et de formation par simulation d'hameçonnage.** Cette initiative visait à renforcer les connaissances et la sensibilisation des employés aux cyberrisques, notamment l'hameçonnage, les atteintes à la sécurité des données et les pratiques numériques sécuritaires. Cette approche contribue à **renforcer la culture de sécurité de l'information de l'entreprise, en favorisant des comportements responsables dans la gestion des données sensibles et en assurant une meilleure protection des informations de l'entreprise et de ses clients.** Elle reflète également l'engagement de Labomar Canada à maintenir des normes élevées en matière de protection des renseignements personnels, de conformité réglementaire et de résilience numérique, en cohérence avec ses objectifs plus larges en matière de durabilité et de gouvernance.

KnowBe4



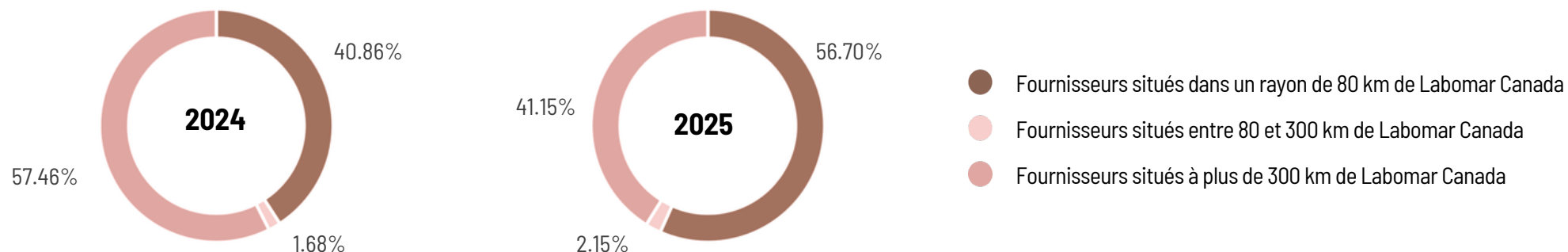
27

heures de formation en cybersécurité,
hameçonnage et protection des données.

Gestion écoresponsable des fournisseurs

GRI 204-1

Labomar Canada a mis en place un Code de conduite des fournisseurs dans le cadre de son engagement à bâtir une chaîne d'approvisionnement plus responsable et résiliente. Le Code établit des attentes claires à l'égard des fournisseurs dans des domaines clés, notamment les pratiques de travail et les droits de la personne, la conduite éthique des affaires, la transparence, la lutte contre la corruption et la responsabilité environnementale. **Au 31 décembre 2025, 13 % des fournisseurs avaient officiellement adhéré au Code.** L'entreprise travaille activement avec ses partenaires afin d'accroître le taux d'adhésion et d'assurer un alignement plus large au cours des prochaines phases.



Labomar Canada reconnaît l'approvisionnement local comme un élément stratégique de ses pratiques d'approvisionnement, contribuant au soutien de l'économie locale, au renforcement des relations avec la communauté et à la réduction des impacts environnementaux liés au transport. Conformément à son engagement en faveur d'un approvisionnement responsable, l'entreprise adopte une approche structurée des achats visant à générer de la valeur à long terme. **Les pourcentages présentés ci-dessus reflètent la part du budget total des achats allouée aux fournisseurs, ventilée selon leur localisation géographique.** Entre 2024 et 2025, Labomar Canada a augmenté les dépenses consacrées aux fournisseurs locaux tout en réduisant progressivement sa dépendance à l'égard de partenaires géographiquement éloignés.

Annexe

Tableaux complémentaires :

- Gestion des employés
- Attraction et rétention des talents
- Santé et sécurité

Gestion des employés

GRI 2-7

Employés	12.31.2024						12.31.2025					
	♂	%	♀	%	Total	%	♂	%	♀	%	Total	%
Moins de 30 ans	4	13.8%	2	10.0%	6	12.2%	1	3.8%	2	8.7%	3	6.1%
30 à 50 ans	14	48.3%	4	20.0%	18	36.7%	19	73.1%	6	26.1%	25	51.0%
Plus de 50 ans	11	37.9%	14	70.0%	25	51.0%	6	23.1%	15	65.2%	21	42.9%
Total	29	59.2%	20	40.8%	49	100.0%	26	53.1%	23	46.9%	49	100.0%

Pourcentage d'employés par catégorie d'employés et par genre	2024			2025		
	♂	♀	Total	♂	♀	Total
Gestionnaire	3.4%	0.0%	2.0%	3.8%	0.0%	2.0%
Gestionnaire-intermédiaire	17.2%	5.0%	12.2%	19.2%	4.3%	12.2%
Col blanc	27.6%	20.0%	24.5%	34.6%	30.4%	32.7%
Col bleu	51.7%	75.0%	61.2%	42.3%	65.2%	53.1%
Total	59.2%	40.8%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Attraction et rétention des talents

GRI 401-1

Taux de nouveaux employés embauchés	2024			2025		
	♂	♀	Total	♂	♀	Total
Moins de 30 ans	50.0%	50.0%	50.0%	200.0%	50.0%	100.0%
30 à 50 ans	42.9%	25.0%	38.9%	36.8%	33.3%	36.0%
Plus de 50 ans	0.0%	0.0%	0.0%	16.7%	13.3%	14.3%
Total	27.6%	10.0%	20.4%	38.5%	21.7%	30.6%

Taux de roulement du personnel	2024			2025		
	♂	♀	Total	♂	♀	Total
Moins de 30 ans	25.0%	0.0%	16.7%	400.0%	50.0%	166.7%
30 à 50 ans	42.9%	75.0%	50.0%	15.8%	0.0%	12.0%
Plus de 50 ans	9.1%	21.4%	16.0%	100.0%	6.7%	33.3%
Total	27.6%	30.0%	28.6%	50.0%	8.7%	30.6%

Santé et Sécurité

GRI 403-9

Employés	2024	2025
Décès résultant d'un accident du travail	0.0	0.0
Accidents du travail à conséquences graves (hors décès)	0.0	0.0
Accidents du travail enregistrables	1.0	0.0
Total des heures travaillées	87,385.0	93,017.0
Taux	1,000,000.0	1,000,000.0
Taux de décès résultant d'un accident du travail	0.0	0.0
Taux d'accidents du travail à conséquences graves	0.0	0.0
Taux d'accidents du travail enregistrables	11.4	0.0

Définitions:

- **Accident du travail à conséquences graves:** accident du travail entraînant un décès ou une blessure dont le travailleur ne peut pas, ne devrait pas ou n'est pas censé se rétablir complètement pour retrouver son état de santé antérieur à l'accident dans un délai de 6 mois;
- **Taux d'accidents du travail enregistrables:** nombre d'accidents du travail enregistrables / nombre d'heures travaillées × 1,000,000.0


Santé et Sécurité

GRI 403-9

Pour tous les travailleurs qui ne sont pas des employés mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation	2024	2025
Décès résultant d'un accident du travail	0.0	0.0
Accidents du travail à conséquences graves (hors décès)	0.0	0.0
Accidents du travail enregistrables	0.0	0.0
Total des heures travaillées	4,100.0	7,626.0
Taux	1,000,000.0	1,000,000.0
Taux de décès résultant d'un accident du travail	0.0	0.0
Taux d'accidents du travail à conséquences graves	0.0	0.0
Taux d'accidents du travail enregistrables	0.0	0.0

Définitions:

- **Accident du travail à conséquences graves:** accident du travail entraînant un décès ou une blessure dont le travailleur ne peut pas, ne devrait pas ou n'est pas censé se rétablir complètement pour retrouver son état de santé antérieur à l'accident dans un délai de 6 mois;
- **Taux d'accidents du travail enregistrables:** nombre d'accidents du travail enregistrables / nombre d'heures travaillées × 1,000,000.0



©2026 Labomar Canada

50 Hymus Boulevard, Pointe-Claire QC, Canada

www.labomarcanada.com

+1(888)-694-0721

Labomar Canada fait partie du Labomar Group